



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20^e séance du mardi 25 mai 2021

Présidence de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2020/54 de la Municipalité du 7 janvier 2021;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

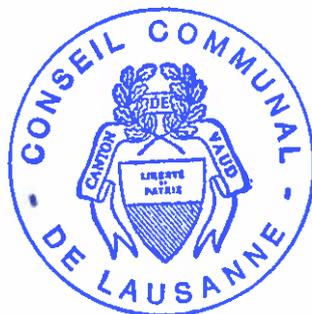
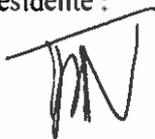
1. d'allouer à la Municipalité une enveloppe de CHF 1'500'000.- à prélever sur le Fonds communal pour le développement durable pour la réalisation de démarches participatives et d'études utiles à l'accomplissement du plan climat, notamment
 - une planification de la production et de l'approvisionnement énergétique lausannois (tous fluides confondus) ;
 - sur cette base, une planification convergente des réseaux de gaz et de chauffage à distance des SIL à 2050, avec une étape intermédiaire en 2030, visant à la décarbonisation complète des réseaux thermiques lausannois ;
 - une planification de l'assainissement énergétique de l'ensemble des bâtiments du patrimoine administratif et financier de la Commune, ainsi que ceux détenus par la CPCL, visant à l'objectif d'émissions nulles de gaz à effet de serre en 2030.
2. de refuser la réponse au postulat de M. Romain Felli et consorts « Changer la ville pour préserver le climat : pour un plan de développement convergeant des réseaux de gaz et de chauffage à distance » ;
3. de refuser la réponse au postulat de M. Johann Dupuis et consorts « De l'eau dans le gaz ? Sortir Lausanne et son chauffage à distance de leur dépendance à l'économie gazière pour protéger le climat et assurer la transition énergétique » ;
4. d'approuver la réponse au postulat de M. Xavier Company et consorts « Pour une production de biogaz lausannois » ;
5. d'approuver la réponse au postulat de M. Vincent Brayer et consorts « Changer la ville pour préserver le Climat : vers une électrification complète de la flotte des bus routiers des tl » ;

6. d'approuver la réponse au postulat de M. Benjamin Rudaz et consorts « Pour une stratégie municipale de gestion des marchandises cohérente, compatible avec une ville dynamique et agréable à vivre » ;
7. d'approuver la réponse au postulat de Mme Anne-Françoise Decollogny et consorts « Pour un "Plan canicule" de la Ville de Lausanne » ;
8. d'approuver la réponse au postulat de Mme Anne-Françoise Decollogny et consorts « Pour un Plan d'affectation communal adapté au réchauffement climatique » ;
9. d'approuver la réponse au postulat de Mme Florence Bettschart-Narbel et consorts « Plus de fraîcheur et de verdure pour les cours d'école » ;
10. d'approuver la réponse au postulat de Mme Anna Crole-Rees et consorts « Protégeons-nous du changement climatique ! ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi vingt-cinq mai deux mille vingt et un.

La présidente :



Le secrétaire :

